Inspection départementale de l'Education nationale

Circonscription d'Etampes
RPI Châlo - Saint Hilaire

Procès verbal du **CONSEIL D'ECOLE** *mardi 13 octobre 2026*

Membres présents

Nom Prénom	Classe	Fonction	Nom Prénom	Ecole	Fonction
Mme Bordeaux	*CM1-CM2*	Directrice-Enseignante	M Perrotin	*Marette*	Parent élu - titulaire
M Quercy	*CE2-CM1*	Adjoint-Enseignant	Mme Deronchy Aubouroy	*Marette*	Parent élu - titulaire
Mme Casaliggi	*CP-CE2*	Directrice-Enseignante			
M. Laumonier	*CE1*	Adjoint-Enseignant			
Mme Pérennès	*MS-GS*	Directrice-Enseignante	M. Panza	*Chalouette*	Parent élu - titulaire
Mme Siret	*Chalouette*	AESH	*M. Raillard*	*Chalouette*	Parent élu - titulaire
Mme Grabowski	*Louette*	AESH	*Mme Ayrault*	*Chalouette*	Parent élu - suppléant
Mme Chaabanne	*Louette/Chalouette*	AESH			
Mme Muller	*RPI*	Enseignante remplaçante	*Mme Verissimo*	*Louette*	Parent élu - titulaire
Mme Pomarede	*Mairie*	Titulaire Syndicat scolaire	*Mme Foscolo*	*Louette*	Parent élu - titulaire
Mme Dubois	*Mairie*	Adjointe au maire St Hilaire	*Mme Pauvert*	*Louette*	Parent élu - suppléant
Mme Collignon		Vice présidente Syndicat scolaire	*Mme Fort*	*Louette*	Parent élu - suppléant
Mme Patin	Mairie	Titulaire Syndicat scolaire			

Membres excusés

Mme Derhore	IEN
M Demeulemeester	Maire de Saint Hilaire
Mme Bourreau	Maire de Chalo Saint Mars
Mme Poirier	*Enseignante PS-MS*

Ordre du jour (*cocher les cases*)

Pédagogie		Organisation			Administratif	
Equipe pédagogique	X	Équipements sportifs			Organisation des services, planning, gestion des salles	
Programmations de cycles		Travail d'équipe avec le RASED	x		Demande de travaux / Travaux planifiés	X
Evaluations nationales (analyse, remédiation…), LSU	X	Aide aux enfants en difficultés (modalités de prise en charge)			Coopérative / bilan financier	X
Analyse des évaluations internes		Décloisonnement, échange de services	x		Elections des parents délégués	X
Projet d'école (présentation / bilan, dont classes transplantées et sorties)	X	Bilan de fin de cycle			Sécurité : PPMS et modalités des exercices d'évacuation alerte attentat / compte rendu de la commission sécurité	X
Choix de matériels didactiques		Modalités d'évaluations dans l'école, dans le cycle			Modalités d'accueil des futurs PS à la rentrée prochaine	
Contenu des APC		APC			Autres : réunion des trois conseils d'école en un conseil commun pour le RPI	X
Equipement et matériel numérique		SRAN				
Partenariats	X	Organisation du temps scolaire			Règlement	X
Effectifs et structure pédagogique	X				Fête d'école	

Ordre du jour (joindre tout document utile)

- Présentation et modalités des conseils d'école
- Règlement intérieur
- Point sur les effectifs de la rentée
- Point sécurité
- Bilan de la coopérative scolaire
- Point Mairie : travaux / Commandes / Equipement/ Syndicat scolaire
- Projet d'école 2026/2027 :
 - Les évaluations nationales
 - La Laïcité à l'école
 - Mallette des parents et communication avec les familles
- Projets pédagogiques 2026 2027

Décisions (joindre tout document utile)

1- Présentations et modalités des	*Secrétaire de séance : Mme Bordeaux*

conseils d'école	*Présentation de l'équipe pédagogique et des participants* **Présentations et modalités des conseils d'école** • **Résultats, rôles et attributions** Les élections des représentants des parents d'élèves ont permis d'élire les 3 listes respectives de chaque école. *Les taux de participation sont élevés :* *- MARETTE = 74 %* *- CHALOUETTE = 81%* *- LOUETTE = 82 %* Nous adressons nos remerciements aux parents qui se sont mobilisés pour le vote par correspondance. L'équipe enseignante remercie également les RPE nouvellement élus de s'être proposés comme membre du conseil d'école. Les représentants de parents d'élèves sont élus chaque année par l'ensemble des parents de chaque école. Leur mission principale est de **représenter l'ensemble des familles** et de **porter leur voix** lors des conseils d'école. Ils participent aux échanges qui portent sur : • L'organisation de la vie scolaire (horaires, règlement, sécurité, restauration, projets pédagogiques, etc.) • La vie quotidienne des élèves (climat scolaire, communication école-familles…) • Les actions éducatives ou festives menées dans l'école. Leur rôle est **consultatif** : ils donnent leur avis, formulent des propositions et participent à la construction d'un climat de confiance entre les parents et l'équipe éducative. Ils ne traitent **pas de situations individuelles** ni de questions relevant de la pédagogie d'un enseignant, mais ils peuvent orienter les familles vers les bonnes personnes ou instances. Les parents d'élèves élus votent le règlement intérieur de l'école lors du premier conseil d'école. Enfin, les représentants assurent un **lien d'information** : ils transmettent aux parents les points importants discutés en conseil, et peuvent faire remonter les questions collectives avant chaque réunion. Les noms des parents élus ont été communiqués aux parents d'élèves. Les parents d'élèves élus ont également accès aux adresses mails des autres parents de l'école, pour ceux ayant donné leur accord. • **Modalités de réunion des 3 conseils d'écoles en un conseil commun du RPI** Les conseils d'école du RPI seront regroupés en un seul conseil d'école présidé par l'une des 3 directrices. • **Dates des prochains conseils d'école** 2ème : mardi 2 février à Chalo Saint Mars 3ème : mardi 8 juin à Saint Hilaire
2- Règlement intérieur	**Règlement intérieur de l'école** Le règlement intérieur de l'école a été intégralement refondé en ce début d'année. Ce règlement intérieur est désormais constitué de 6 pages. Il est plus long que le précédent mais il cite désormais directement les articles de loi et il a été réalisé en appui sur le règlement intérieur départemental. Les parents d'élèves élus ont pu le recevoir en amont du conseil d'école afin d'en prendre connaissance. Les parents d'élèves de l'école seront amenés à le consulter et à le signer car il sera envoyé par mail et disponible à l'aide d'un QR code dans les cahiers de liaison. Ils devront attester par signature dans le cahier de liaison, avoir pris connaissance de celui-ci. • **Vote du règlement intérieur** Le nouveau règlement a été voté à l'unanimité.
3- Points sur les effectifs	**Effectifs actuels** • **Structures des écoles** 117 élèves au total sur le RPI dont : - PS/MS : 26 - GS : 20 46 élèves à la Marette 1 élève en attente de notification MDPH. 4 enseignantes (Mme Poirier les lundis/mardis et Mme Panza les jeudis/vendredis. Mme Poirier est actuellement arrêtée et remplacée par Nicolas Bernard). 2 ATSEM Bérengère Barbé et Marisa Goncalvez ainsi qu'une stagiaire Océane présente une semaine sur deux. 1 AESH : Floriane Da Silva. Mme Pérennès est déchargée 1 mardi sur 3 par Mme Muller. - CP : 14 élèves - CE1 : 11 élèves - CE2 : 11 élèves 36 élèves à la Chalouette répartis dans un CP-CE2 et un CE1-CE2. 4 élèves ont un dossier MDPH et 2 élèves sont en attente d'un retour. Il y a donc 2 AESH Mme Siret et Mme Chaabane présentes sur l'école (Mme Siret à temps complet sur l'école et Mme Chaabane à mi-temps avec l'école de la Louette). 2 enseignants : Mme Casaliggi et M. Laumonier. Mme Casaliggi est déchargée 1 mardi sur 3 par Mme Muller. - CE2 : 6 élèves – CM1 : 17 élèves – CM2 : 12 élèves 35 élèves à la Louette répartis en 18 élèves de CE2-CM1-CM2 et 17 élèves de CM1-CM2. 5 élèves ont un dossier MDPH. 2 élèves ont une demande en attente d'un retour. 2 enseignants : Mme Bordeaux et M Quercy. Mme Bordeaux est déchargée 1 mardi sur 3 par Mme Muller.

	2. AESH sont présentes : Mme Grabowski à temps plein et Mme Chaabane à mi-temps sur l'école de La Chalouette.
4. Sécurité	**Sécurité** **Exercices incendie et PPMS** 2 exercices incendie sont obligatoires dans l'année pour s'entrainer à l'évacuation des lieux rapidement. 1 troisième est recommandé par le département du 91. 2 exercices PPMS sont obligatoires pour apprendre à réagir à une intrusion dans l'enceinte de l'école et à un confinement au sein de l'école suite à un danger extérieur. - La Marette : Le premier exercice incendie a eu lieu le 14/09/2026. Pour ce premier exercice, le personnel et les élèves étaient prévenus, l'alarme a été déclenchée devant les enfants de GS. L'exercice s'est bien déroulé, avec un rassemblement calme dans la cour de tous les élèves et personnels en 3 minutes. Un élève de GS a eu besoin d'être rassuré pour avancer. L'exercice PPMS intrusion s'est déroulé le 09/10/2026. Pour éviter l'effet panique, les élèves ont été prévenus et l'exercice a été fait sous forme de mise en scène : cache-cache et jeu du loup. Notre atsem, Mme Barbé, a joué le loup qui fait le méchant. L'exercice s'est bien déroulé. - La Chalouette : Le premier exercice incendie a eu lieu le 30/09/2026. Pour ce premier exercice le personnel et les élèves étaient prévenus. L'exercice s'est très bien déroulé, avec un rassemblement dans le calme et une descente prudente dans la cour. L'exercice PPMS a eu lieu le 06/10/2026 : les élèves étaient confinés dans les classes et bien cachés. La porte d'entrée du préau du bas était restée ouverte : l'exercice a eu lieu après le temps de cantine. Une vigilance a été rappelée aux agents du temps de cantine. - La Louette : Le premier exercice incendie a eu lieu le 07/09/2026. Pour ce premier exercice, le personnel et les élèves ont été prévenus. L'exercice s'est bien déroulé. L'exercice PPMS intrusion a eu lieu le 22/09/2026, les élèves étaient confinés dans les classes, ils ont respecté les consignes, même s'ils sont bien dissimulés, du fait de leur taille à peine bougent-ils les chaises, celles-ci font du bruit. La mairie a dupliqué les clefs des 4 portails afin que chaque enseignant ait un trousseau permettant l'ouverture des portails et portillons pour évacuer en cas d'urgence. Les PPMS ont été remis à jour en ce début d'année scolaire, ils ont été envoyés aux communes et en circonscription. **Plan Vigipirate** Nous sommes toujours au niveau le plus haut URGENCE ATTENTAT du Plan Vigipirate pour une durée indéterminée. Mesures renforcées au niveau de la sécurisation des établissements scolaires : - Renforcement de la surveillance et le contrôle des rassemblements aux abords des établissements ; - Restriction des activités aux abords des bâtiments ; - Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ; - Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules ; - La mobilisation de tous les acteurs académiques et le déploiement de 1 000 personnels de prévention et de sécurité du ministère dans les écoles et les établissements scolaires ; - Renforcement du partage d'informations entre le ministère de l'intérieur et l'Éducation nationale dans le cadre des cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles mises en place dans chaque département La circulaire peut être transmise aux parents, les dernières informations sont publiées sur Eduscol.
5. Coopérative	**Coopérative scolaire** Les projets de classe se réalisent entre autres par la coopérative scolaire grâce aux participations des familles dans les écoles respectives. Ils sont financés par les dons des parents, les photos de classe, les dons des représentants de parents d'élèves suite aux actions proposées lors des évènements des villages. Les comptes de coopératives sont consultables par les parents qui le souhaitent et les registres sont signés au début de chaque année par des parents d'élèves. OCCE : Les trois écoles sont rattachées à l'OCCE qui est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'Éducation nationale. C'est un organisme de contrôle et de gestion. C'est grâce à cette association (l'OCCE) que les élèves sont assurés sur le temps scolaires. L'OCCE peut également proposer des projets aux différentes écoles du département. A ce jour les coopératives affichent les soldes suivants : - Marette : Nous avons actuellement 2055,15 euros. Les plus grosses dépenses sont liées à la sortie accrobranche (1130 euros au total) et les plus grosses recettes sont liées à la photographie scolaire (600 euros environ). Les dons des familles ont été d'environ 500 euros. La situation au début de l'année scolaire était de 2397,35 euros. Un chèque de 117 euros de la part des RPE est en cours d'encaissement. - Chalouette : 1291, 81 euros (sans compter les dons effectués depuis la rentrée scolaire).

	- Louette : 1223 euros. Une facture pour le transport au château Chamerolles et l'adhésion à l'OCCE restent à déduire. L'école souhaite installer un jardin de plantes aromatiques et médicinales et créer un parterre de plantes pollinisatrices. Afin de récolter des fonds pour des projets, l'OCCE stipule que si un don est fait à hauteur de 500 euros alors un reçu fiscal pourra être délivré afin de permettre un abattement à hauteur de 66 % dans la limite des 20% imposables ; ce qui ramène la donation à la hauteur de 170 euros.
6. Projet d'école	**Analyse des évaluations et bilan de rentrée** <u>La Marette</u> Une bonne rentrée dans l'ensemble. PS : Les élèves de Petite Section pleurent désormais très peu, ce qui témoigne de leur sentiment de sécurité et de leur aisance au sein de la classe. Mme Poirier, arrêtée, a toujours été remplacée lors de ses absences. Nous remercions l'Inspection de la circonscription d'Etampes pour l'envoi d'enseignants remplaçants à chaque fois que cela a été nécessaire. Depuis deux semaines, M. Bernard assure le remplacement afin de limiter les changements d'adultes, qui pouvaient être délicats à vivre pour les élèves, particulièrement de Petite Section. MS : Les élèves de Moyenne Section ont rapidement retrouvé leurs habitudes et leurs repères au sein de la classe. Les après-midis, lorsque les élèves de Petite Section sont à la sieste, des temps d'apprentissage en petit effectif sont organisés afin de favoriser les échanges, la participation et les progrès de chacun. GS : les élèves ont rapidement trouvé leurs marques au sein de la classe. Ils se montrent autonomes et ont vite compris le fonctionnement et les règles de vie. Leur curiosité et leur implication dans les activités proposées sont très agréables. Le niveau des élèves reste toutefois très hétérogène, notamment dans les domaines du langage, du graphisme et de la reconnaissance des lettres. Les apprentissages sont donc menés au rythme de chacun, afin de tenir compte des besoins et des compétences de chaque élève et de permettre à tous de progresser. Les évaluations des élèves de Grande Section seront réalisées au cours de la prochaine période. <u>La Chalouette :</u> Deux classes en double-niveaux. Nous avons pu passer une bonne rentrée et les élèves ont rapidement repris leurs habitudes. Les CP ont découvert leur nouvel environnement et s'y sont bien adaptés. Evaluations nationales de septembre ; Résultats des CP : Un groupe classe avec quelques élèves en difficultés et une tête de classe qui se dégage, ce qui se révèle dans les évaluations nationales. - Les élèves de CP ont de bonnes connaissances des nombres mais un niveau fragile en résolution de problèmes avec un point de vigilance sur la résolution de problèmes (avec 6 élèves qui ont moins de 50% de réussite) et dans le fait de placer un nombre sur une droite graduée (4 élèves ont moins de 20%) - Très bon niveau en français sur tout ce qui concerne la compréhension de texte et sur le vocabulaire. Attention il y a un point de vigilance important : 11 élèves sur 14 apparaissent comme fragile ou à besoin sur la reconnaissance des lettres. Résultats des CE1 : Un groupe hétérogène avec notamment un groupe très fragile en mathématiques. - Les élèves de CE1 ont un bon niveau en français. La lecture à voix haute des mots seuls doit être encore poursuivie. Très bon niveau en français sur tout ce qui concerne la compréhension de texte et sur le vocabulaire. 3 élèves sont en grandes difficultés en lecture. - Le dénombrement des collections et la mémorisation des procédures (calcul mental) sont les compétences les plus échouées (8 élèves sur 11). Résultats des CE2 : - Bons résultats en français : la compréhension en lecture est très bonne. Point de vigilance sur les groupes constituants la phrase et sur les accords dans le groupe nominal. Le travail autour de la fluence sera poursuivi. - En mathématiques l'écart entre les deux classes est réel : les CE2 dans la classe de M. Laumonier ont des bases solidement acquises et les CE2 de Mme Casaliggi doivent fixer les notions vues l'an dernier. L'école a sollicité une concertation RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) dès la fin du mois de septembre. Comme l'an dernier, certains élèves seront pris par petits groupes de travail avec un enseignant spécialisé (extérieur à l'école) sur plusieurs semaines de l'année. Ce groupe de travail a lieu pendant le temps scolaire, ce qui permet un décloisonnement et les parents des élèves concernés seront prévenus. Les APC ont lieu 2 fois par semaine sur le temps du midi (12h45/13h30) et ont déjà commencé avec un travail autour de la fluence et des compétences de grammaire. <u>La Louette :</u> Elèves à besoin en Français : 2 CE2 : l'orthographe est à retravailler 2 CM1 : EDL, fluence, lexique, compréhension de textes, conjugaisons 2 CM2 : lecture orale Globalement, les élèves ont un très bon niveau en français Elèves à besoin en Mathématiques :

1 CE2 : opérations, mémoriser des faits numériques
5 CM1 et 1 CM2 : Mémoriser des faits numériques, poser et effectuer des opérations, mémoriser des procédures numériques

Compte-tenu des résultats, un effort particulier est porté depuis la rentrée pour apprendre à apprendre, notamment les tables de multiplication. Plusieurs parents indiquent une amélioration dans la mémorisation des leçons à la maison tant sur le temps de travail que sur l'implication des enfants.

Les APC ont lieu 2 fois par semaine le mardi et le jeudi midi et ont déjà commencé avec un travail autour de la fluence
La mise en place d'APC des élèves de La Louette sur l'école de La Chalouette est à l'étude (assurances, responsabilités).

L'école a sollicité une concertation RASED afin d'assurer le suivi de certains élèves en petits groupes. Les parents des élèves concernés seront prévenus lorsque ces groupes de travail seront mis en place et peuvent aussi prendre contact avec les membres de l'équipe du RASED. Cet accompagnement ne commencera pas avant le retour des vacances le temps d'avoir un retour de l'équipe du RASED.

L'équipe pédagogique rappelle que les exercices sont chronométrés en école élémentaire et que cela a un impact sur les émotions ressenties par les élèves, cela peut les perturber. L'analyse est poursuivie en équipe car il y a parfois des erreurs d'inattention (addition au lieu de soustraction). Toutefois, ces évaluations nous permettent de déterminer les grands axes de travail et également de construire et d'affiner le projet d'école.
Pour rappel, les écoles élémentaires ont désormais une vision d'ensemble (avec une comparaison possible sur plusieurs années) pour les évaluations d'école, grâce à un logiciel mis en place par l'Éducation Nationale, ce qui permet un suivi des différentes cohortes d'élèves, permet d'évaluer les impacts des actions menées dans le projet d'école.
Il n'y a pas d'évaluation nationale en maternelle. Il y a un passage d'évaluation pour une entrée sécurisée au CP pour les grandes sections (autour du mois de novembre/décembre). Cela permet de générer un dépistage précoce pour les enfants à besoins particuliers.

Projets et pédagogie

- **Actions pédagogiques et projet des écoles RPI 2026-2027**

Le projet d'école de l'an dernier est amené à être poursuivi cette année : avec un travail autour de la laïcité et un travail autour de l'égalité filles-garçons dans l'ensemble des quatre axes du projet d'école. Ce projet d'école est en cours d'élaboration par l'équipe enseignante.

Pour rappel, les 4 axes définis sont :

- **Ambition pour tous et excellence :**

L'objectif est de solliciter autant la parole des filles que des garçons et de valoriser l'ensemble des prises de parole. Cette année nous mettrons les femmes célèbres à l'honneur à travers la littérature, la culture, mais également les femmes ayant eu un impact dans la science.
L'impact attendu est que les filles prennent une plus grande place dans les espaces de l'école (cour de récréation, classe, couloirs).

- **Bien-être pour tous : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative**

L'objectif est de créer un climat apaisé dans les différents espaces de l'école.
Les écoles de la Marette et de la Chalouette poursuivent le réaménagement de leur cour de récréation afin d'exploiter au mieux les espaces présents.
La mise en place d'outils va être accentuée afin de simplifier les communications entre les élèves (systématisation des messages clairs qui permettent de résoudre 80 % des situations).
L'impact attendu est que le climat scolaire s'améliore avec une continuité entre le temps périscolaire et le temps scolaire.

- **Culture et citoyenneté responsable** :

L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'égalité fille-garçon en déconstruisant les stéréotypes de genre.
Un conseil des élèves sera mis en place en cycle 2 et 3 afin de laisser la parole librement à chaque élève sur des sujets variés (déjà mis en place à La Louette, il a lieu 1 fois par semaine).

- **Equité et inclusion pour tous et pour chacun**

L'objectif est de favoriser un cadre scolaire sécurisant et qu'il soit équitable et inclusif. L'utilisation des messages clairs est systématisée afin qu'ils puissent être utilisés tout au long de la scolarité d'un élève.
Pour rappel l'empathie est entrée dans le programme à travers EVAR et est travaillée tout autant que les moyens de remédiation, d'échange, de connaissance de soi et des autres.

Le pôle Non au Harcèlement :
Le protocole Phare est inscrit au règlement intérieur, signé par l'ensemble des familles en début d'année scolaire. L'ensemble des 3 écoles a obtenu sa labellisation Phare niveau 1 l'an dernier. Pour rappel, le protocole NAH peut se déplacer dans les écoles suite aux différents besoins qui peuvent apparaître tout au long de l'année.
Ce protocole a été de nouveau expliqué lors de la réunion de rentrée, en septembre.
Pour rappel : le pôle est constitué de binômes, membres de l'Education Nationale, qui interviennent pour mettre en place la méthode de préoccupation partagée. C'est une méthode non blâmante, par des entretiens qui durent 3 min et qui se reproduisent dans le temps car les élèves sont questionnés sur leur avis : est-ce que le pole doit revenir ? Est-ce que c'est bon pour toi ? Cela peut faire émerger une situation de mal-être présente dans l'école. Le but est d'accompagner un élève qui est dans le besoin et que les élèves proposent des solutions à la situation évoquée.
Le pole Non Au Harcèlement (NAH) peut être saisi à la demande de Mme l'Inspectrice, de l'école ou par un contact avec le numéro vert le 3018.

	Les conseils des élèves permettent d'exprimer des émotions et ressentis. Ils reprendront à la demande des élèves au retour des vacances d'octobre à La Louette. Ils permettent à chacun de s'exprimer et qu'aucune situation pénalisante ne s'installe et surtout de permettre à tous les élèves de prendre l'habitude de s'exprimer. La méthode des messages clairs est toujours appliquée et parfois accompagnée d'une marionnette importante pour aider les enfants à besoins particuliers à communiquer. Projet Nounah **Nounah**, est une **mascotte douce et empathique**, symbolisant la **bienveillance, l'écoute et la solidarité** entre élèves. Elle a été conçue dans le cadre de la campagne **"Non au harcèlement"**, afin d'aider à **sensibiliser les enfants** dès le plus jeune âge à la notion de respect et à **encourager la parole** face à des situations relationnelles difficiles. Nounah est un projet créé par l'Académie de Versailles. Cette mascotte intervient à travers des histoires de la vie quotidienne de cet oiseau, qui peuvent ressembler à des histoires que vivent les élèves : l'arrivée en CP, Nounah et le nouvel élève, Nounah est timide, Nounah dans la cour de récréation... L'objectif est de créer des temps de paroles adaptés au niveau de chacun mais aussi des jeux de mise en scène. Ce projet sera mis en place dans plusieurs classes et commencera après les vacances d'octobre. **<u>Mallette des parents</u>** : Les trois écoles du RPI mettent en commun leur communication auprès des familles dans la mesure du possible. Les transmissions faites en début d'année scolaire ont été conçues de façon collective. A la demande de l'inspection, l'équipe enseignante doit présenter un volet sur la laïcité aux parents d'élèves de l'ensemble des 3 écoles. L'équipe souhaitait mettre en place, un soir du mois de mars, un café des parents. L'objectif serait de proposer 3 ateliers : un premier sur la laïcité et la charte école-famille, un second sur le harcèlement et les émotions et un troisième sur le travail à la maison (et tout particulièrement la mémorisation des leçons). Nous demandons l'avis des RPE sur la mise en place d'un café des parents. L'objectif serait de réunir les parents des 3 écoles et de répondre aux questions des parents présents. Ce serait organisé un soir afin de permettre aux parents d'être présents après le travail. Les RPE sont favorables à cette idée, un point doit être fait début décembre entre les équipes et les RPE.
i7. Projet 2025-2026	**<u>Pour l'école La Marette :</u>** - Un projet « Tour du monde » est mené en maternelle afin de faire découvrir aux élèves différents pays et cultures, tout en développant leur curiosité, leur langage et leur ouverture sur le monde. - Atlas de la biodiversité (partenaire CPN) doit normalement continuer : sensibiliser les élèves à l'environnement, découvrir le vivant et développer leur curiosité à travers l'observation de la nature. - Nounah (proposé par l'IEN) : connaitre ses émotions et améliorer le vivre ensemble. - Intervention Kappla (partenaire extérieur) : développer leur créativité, leur motricité fine, leur repérage dans l'espace et leur coopération. - GS : le projet « Les petits écrivains » (proposé par l'IEN) vise à faire découvrir aux élèves différents types d'écrits, avec un accent particulier sur les écrits documentaires, et à les amener à en produire eux-mêmes. - Sortie ou intervention en fin d'année P5 (en réflexion) Communes aux 3 écoles - Fête de l'hiver qui se tiendra à La Louette - Grande lessive (mars 2027) : exposition productions des élèves à l'extérieur des écoles - Un spectacle offert par le syndicat scolaire le 11 décembre avec un goûter offert à tous les enfants. **<u>Pour l'école La Chalouette :</u>** - Projet avec un conseiller pédagogique en lien avec le numérique : novembre - Préparation de la fête de l'hiver, en période 2 : décembre à Saint Hilaire - ABC : 2 interventions cette année - Projet cirque : le projet cirque aura lieu avec l'Ecole de cirque de Longpont sur Orge. Les artistes se déplaceront lundi – mardi et jeudi sur l'école. Le vendredi les élèves se rendront sur Longpont sur Orge afin de pouvoir profiter du chapiteau. Un spectacle sera proposé pour les familles le vendredi soir à 17h30, à Longpont afin que les élèves réalisent un spectacle sur la piste de cirque. Le budget par élève s'élève aujourd'hui à 80 euros pour la semaine. L'école prendra en charge le transport pour aller à Longpont. Une réunion sera organisée avec les parents d'élèves de la Chalouette afin de présenter l'ensemble du projet. Il devrait avoir lieu sur la semaine du 19 au 23 avril. - Piscine : mardi et vendredi matin du 26 avril au 28 mai. **<u>Pour l'école La Louette :</u>** Commémoration du 11 novembre : cérémonie le 10 novembre, chants, cérémonie avec les drapeaux. Travail et participation avec un intervenant (petit fils de « poilu » de la 1ère guerre mondiale) Projet sur l'égalité filles/garçons : étude du rôle des femmes et leur place dans l'histoire Participation au Programme du CPN Connaître et Protéger la Nature en lien avec le projet de création d'un jardin de plantes aromatiques et d'un parterre fleuri en vue d'étudier la biodiversité de notre environnement et d'apprendre à la protéger. Monsieur le maire de Saint Hilaire a donné son accord pour ce projet. Répartition des interventions sur 4 demi-journées afin de mieux suivre l'évolution de la faune et de la flore. Fête de l'hiver le 17 décembre à La Louette. : une chorale sera présentée par les élèves La chorale a lieu 2 fois par semaine : le lundi et le vendredi

	La photographie scolaire aura lieu le 9 mars 2027 une date pour les 3 écoles. Les photographies des fratries seront réalisées sur le temps du midi. 40 % des bénéfices sont reversés à la coopérative.
Point mairie	**Travaux** - La Marette : **1. Travaux réalisés au cours de la période estivale – remerciements.** • Élagage du sapin afin de sécuriser la surveillance et l'utilisation de la cour de récréation ; • Nettoyage des extérieurs, avec notamment un important rangement et l'évacuation des encombrants et déchets ; • Intervention d'un plombier pour remédier à une fuite d'eau au niveau des sanitaires adultes situés à l'étage ; • Évaluation et chiffrage des différents travaux identifiés comme nécessaires au sein des établissements ; • Mise à disposition du registre de sécurité sur l'école. **2. Travaux envisagés lors des prochaines vacances scolaires** • Nettoyage et entretien des espaces extérieurs ; • Vérification et entretien des sanitaires, notamment concernant les dépôts de calcaire ; • Dans la classe située au rez-de-chaussée (réparation d'une prise électrique de sortie ; remise en place d'un panneau isolant) ; • Désencombrement et rangement du grenier, avec évacuation des éléments qui ne sont plus nécessaires ; • Mise en place d'un jardin pédagogique à l'école. **3. Travaux et aménagements envisagés à plus long terme** • Travaux de peinture dans la classe située au premier étage de l'école la Marette et dans la salle de réunion de l'école la Chalouette, à envisager au cours de l'année scolaire 2026-2027 ; • Remplacement de certains extincteurs, conformément aux besoins identifiés lors des vérifications de sécurité ; • Remise en état de l'entre-poutre du dortoir, à la suite des dégradations liées à des dégâts des eaux ; • Travaux d'étanchéité de la terrasse située au-dessus du compteur électrique de la cave ; • Rebouchage des trous et reprises du mur au niveau extérieur du dortoir ; • Retour du dernier diagnostic amiante **Canicule** Le bâtiment présente actuellement une isolation thermique insuffisante, générant des déperditions énergétiques importantes. Dans ces conditions, l'installation d'une climatisation réversible ne pourrait être envisagée de manière pertinente sans traiter au préalable la question de l'isolation du bâtiment. Une isolation intérieure d'environ 16 cm serait nécessaire pour améliorer significativement les performances thermiques du bâtiment. Compte tenu du coût important que représenterait une telle opération, celle-ci ne peut actuellement être envisagée. Des premières pistes de réflexion portent davantage sur • la restauration ou l'amélioration des volets de l'école Marette ; • la mise en place de vitrages à double vitrage à l'école La Chalouette. - La Chalouette : Les demandes restent inchangées par rapport aux précédents conseils d'école. La Mairie annonce la future demande de devis et sa volonté d'effectuer des travaux selon le financement possible. L'école devrait avoir ses fenêtres changées car elles sont actuellement en simple vitrage. Lors de la canicule la température s'est élevée à hauteur de 38 degrés dans les classes. En urgence, une fuite d'eau constatée a occasionné le changement du robinet de la cuisine. Désormais, l'Education Nationale demande de prévoir un plan canicule Plan neige : il est reconduit dès qu'un enseignant peut venir, l'école de la Chalouette et celle de La Marette sont ouvertes ; à La Louette il n'y a pas de cantine possible aussi l'accueil se fait sur la commune de Chalo Saint Mars. Nous attendons les directives de notre hiérarchie pour informer les parents. La Louette : Nous adressons nos remerciements à la mairie de Saint Hilaire pour la peinture de l'entrée d'autant que la couleur choisie est apaisante ; des étiquettes en bois ont été mises sur les porte-manteaux afin de la préserver. Les rambardes à l'étage et les bancs de la cour ont aussi été repeints. L'escalier de secours, les grilles de l'école et hors de l'enceinte de l'école, les pavés ont aussi été nettoyés Malgré la mise en place de la fibre optique l'accès à Internet et au téléphone reste compliqué et est fréquemment interrompu ce qui perturbe, entre autres, les journées de décharge de direction (1 toutes les 3 semaines). Le service Free est dans ce cas contacté avec un téléphone personnel. Canicule : l'école est équipée d'une climatisation, pour autant la température s'élève et est proportionnelle au nombre d'élèves présents. En l'absence de volets, la température à l'étage est trop élevée, la mairie demande un devis pour connaître le coût d'installation de nouveaux volets. Durant la canicule, des brumisateurs ont été installés par la mairie dans la cour de récréation.

	Sécurisation des locaux : une clé de la boîte à clés est remise à la Directrice et une autre clé de secours se trouve dans l'école. La question se pose lorsqu'une personne assurant le service de remplacement de l'étude vient à l'école : comment sortir lorsque les enseignants ne sont pas présents et la personne responsable de l'entretien n'est pas encore revenue ? La mairie indique qu'il faut montrer la clé de secours de la boîte à clés. En demande : est-il possible de rendre le tableau d'affichage étanche ? La mairie indique qu'il s'agit d'une dépense non indispensable. En attendant, il faut plastifier les documents. La mairie demande à l'équipe éducative de remonter les demandes de travaux le plus rapidement possible. Hors temps scolaires la mairie demande à ce que la Directrice soit prévenue afin de formuler une demande d'autorisation pour venir dans les locaux hors temps scolaire, si tel n'était pas le cas, la mairie précise qu'elle contactera la gendarmerie en cas de venue à l'école non anticipée.
Divers	A l'école de Saint Hilaire, pendant les vacances scolaires, un stage sur les neurosciences est organisé par une association. L'objectif étant de permettre l'optimisation des apprentissages. Une partie importante du coût de ce stage est prise en charge par le syndicat scolaire pour les enfants du RPI . Les parents demandent à être prévenus à l'avance sur les futurs menus de la cantine. Ils demandent aussi à être associés au projet. Une réunion est à envisager avant le Conseil d'école. Les enfants doivent avoir une photocopie de leur carte de bus afin que ceux-ci ne soient pas inquiétés s'ils n'ont pas leur carte. Cette photocopie sera confiée à l'agent du syndicat scolaire : elle sera mise dans une pochette avec les numéros de téléphones des parents. Pour autant, les élèves doivent avoir systématiquement leur carte de bus avec eux.

Présidente de séance	Secrétaire de séance	IEN circonscription d'Etampes
Mme Casaliggi	Mme Bordeaux	DERHORE Catherine